



DECLARATION SUR L'HONNEUR auto questionnaire médical

Pour les adhérent(e)s MAJEUR(E)S – après un certificat médical initial

Je soussigné(e), ...

né(e) le ...

demeurant ...

1/ **déclare sur l'honneur avoir coché « NON » à toutes les questions** figurant sur l'auto-questionnaire médical de la FFD, lors de la demande de renouvellement de licence pour la saison 2021-2022

2/ certifie avoir fourni un certificat médical lors d'une inscription précédente (saison 2019-2020 ou 2020-2021)

En cas de doute ou si vous avez répondu « OUI » pour une question au moins, un avis médical reste très vivement conseillé. De même, au delà de 3 ans, le certificat médical doit être renouvelé.

Pour les adhérent(e)s MINEUR(E)S – dispense de certificat médical

Je soussigné(e), ...

responsable de l'enfant mineur(e) ...

né(e) le ...

demeurant ...

déclare sur l'honneur avoir coché « OUI » à toutes les questions figurant sur l'auto-questionnaire médical du ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, paru au JO le 8 mai 2021, lors de la demande de licence pour la saison 2021-2022

En cas de doute ou si vous avez répondu « NON » pour une question au moins, un avis médical reste très vivement conseillé.

Pour TOU(TE)S

Je m'engage à fournir un certificat médical s'il est nécessaire ou recommandé suite à l'auto-questionnaire médical.

L'association dégage toute responsabilité en cas de fausse déclaration ou de non respect des recommandations de consultation médicale à l'issue de l'auto-questionnaire de santé.

De même, elle ne saurait être tenue pour responsable en cas de non fourniture d'un certificat initial de non contre indication à la pratique loisir de la discipline choisie, datant de moins d'un an, pour les majeur(e)s.

Fait à ...

le ...

Signature de l'adhérent ou du responsable pour les mineurs